



Contester un ordre de l'employeur

Par lili, le 04/11/2009 à 22:43

Bonjour,

Je suis secrétaire dans un centre dentaire mutualiste et mon directeur m'oblige (sous peine de sanctions) à dénoncer mes collègues (dentistes, secrétaires et assistantes-dentaires) qui ne feraient pas leurs heures de travail (par exemple si une personne part avant l'heure prévue). Je dois lui en faire un rapport tous les matins. A t il le droit de me demander cela et si non comment puis-je refuser ?

Merci beaucoup pour votre réponse.